

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Direction régionale Outaouais-Laurentides
Secteur Laurentides

**Portrait agricole de la zone de déviation de la route 117 à Labelle
pour le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

Étude réalisée par Stéphane Bégin, Ph.D. Géographe
Conseiller en aménagement et développement rural
MAPAQ
Lachute, novembre 2002

505, rue Bethany Ouest, bureau 400
Lachute (Québec) J8H 4A6
Téléphone : (450) 562-8574
Télécopieur : (450) 562-1140
Courriel : stephane.begin@agr.gouv.qc.ca

Portrait agricole de la zone de déviation de la route 117 à Labelle

1. Le projet

- Déviation de la route 117 à Labelle, entre la fin des voies doubles existantes et le poste Joly d'Hydro-Québec.
- Corridor d'une longueur de 6,6 kilomètres, et d'une largeur d'environ 90 mètres.
- Ne passe pas en zone agricole décrétée. Cependant, l'une des parcelles affectées par la déviation (lots P.27-A et P.28-B du premier rang) a fait l'objet d'une inclusion par la Commission de protection du territoire agricole (décision 158415 du 1^{er} novembre 1989). Cette parcelle a une superficie de 31.9 acres (12.9 hectares).

2. Producteurs affectés

- L'étude d'impact sur l'environnement fait état de cinq producteurs touchés à divers degrés, les impacts allant de faibles à modérés.
- Ces impacts sont surtout la perte de pâturages et de superficies cultivées, ainsi que l'enclavement et le sectionnement des terres exploitées.
- Plus concrètement, il y aura perte de revenus et de possibilité d'expansion pour certains producteurs.
- L'étude d'impact a révélé que ces exploitants souhaitent agrandir leur exploitation ou accroître leur production. Ces petites entreprises montrent d'ailleurs une tendance à se développer.

3. Caractérisation du milieu agricole

3.1 L'agriculture à Labelle

La zone agricole de la municipalité de Labelle couvre une superficie de 1 642 hectares, essentiellement concentrés le long de la vallée de la rivière Rouge. En 2001, Statistique Canada recensait 14 fermes sur le territoire, alors que 17 entreprises sont inscrites au MAPAQ. La principale activité agricole de ces producteurs est l'élevage bovin. Toutefois, certains producteurs de Labelle diversifient leurs activités et se tournent vers l'horticulture et les cultures abritées (serriculture), ainsi que d'autres élevages.

Le tableau 1 démontre que le taux d'occupation de la zone agricole est très élevé, à 102 %, Un tel taux d'occupation indique qu'un nombre considérable de producteurs agricoles se trouvent à l'extérieur de la zone agricole décrétée. Cependant, si les entreprises agricoles débordent ainsi de la zone décrétée, seulement 309 ha sont effectivement cultivés, ce qui représente néanmoins 18 % de la superficie occupée. Le reste des superficies ne sont pas cultivées. Ce taux de culture s'explique par l'importance de la production bovine extensive dans la région. Ce taux d'exploitation est légèrement inférieur à celui de La Minerve, milieu dans lequel s'inscrit la municipalité de Labelle, ainsi qu'à celui de la MRC Les Laurentides.

Tableau 1. Indicateurs technico-économiques de caractérisation du milieu

	Municipalité de Labelle (MAPAQ 2000)	La Minerve ¹⁾ (Statcan 2001)	MRC Les Laurentides (Statcan 2001)	Province de Québec (MAPAQ 2000)
Superficie totale (répertoire des municipalités)	21 711 ha	65 750 ha	258 276 ha	152 114 000 ha
Zone agricole ²⁾ (CPTAQ)	1 642 ha	6 286 ha	15 445 ha	6 338 740 ha
% territoire	7.6 %	10 %	6 %	4 %
Entreprises agricoles	17	41	134	30 387
Superficie occupée	1 670 ha	4 877 ha	13 763 ha	3 358 295 ha
Taux d'occupation de la zone agricole par les entreprises ³⁾	102 %	78 %	89 %	52 %
Superficie cultivée	309 ha	1 086 ha	3 150 ha	2 069 069 ha
Taux de culture	19 %	22 %	23 %	62 %
Terres louées totales (et non partielles)	27 ha	450 ha	1 770 ha	587 277 ha
% location	2 %	9 %	12 %	17 %
Revenus bruts totaux	475 000 \$	2 millions \$	6.3 millions \$	5 445 millions \$
Revenu moyen	28 000 \$	49 000 \$	55 000 \$	180 000 \$
Capital 2001	Nd	16.9 millions \$	62.3 millions \$	21 467 millions \$
Capital moyen	Nd	412 000 \$	465 000 \$	668 000 \$
Superficie moyenne	98 ha	119 ha	103 ha	116 ha

Notes :

1) Pour des raisons de confidentialité des données, la municipalité de Labelle a été combinée à La Minerve lors du recensement de 2001. Ces données regroupent donc les municipalités de La Conception, Labelle et La Minerve.

2) La zone agricole comprend les superficies vouées à l'agriculture, ainsi que les routes, infrastructures, emprises de services publics, carrières, et autres bâtiments qui se trouvent en zone agricole.

3) Le taux d'occupation correspond à la portion de la zone agricole qui est occupée par les entreprises agricoles, qui comprend les cultures, les pâturages, les boisés, etc. aussi bien en zone agricole décrétée qu'à l'extérieur.

Les producteurs de Labelle sont propriétaires de leurs terres. Les données du MAPAQ indiquent que seulement 27 ha de terres sont louées, ce qui représente à peine 2 % des superficies occupées. Selon Statistique Canada, ces mêmes taux sont de 17 % à La Minerve et de 18 % pour l'ensemble de la MRC Les Laurentides, ce qui se compare au taux québécois de 17 % de superficies louées.

3.2 Le secteur visé

Le corridor routier planifié s'inscrit dans un milieu hétérogène dans lequel on retrouve plusieurs affectations, dont quelques exploitations agricoles. La bande

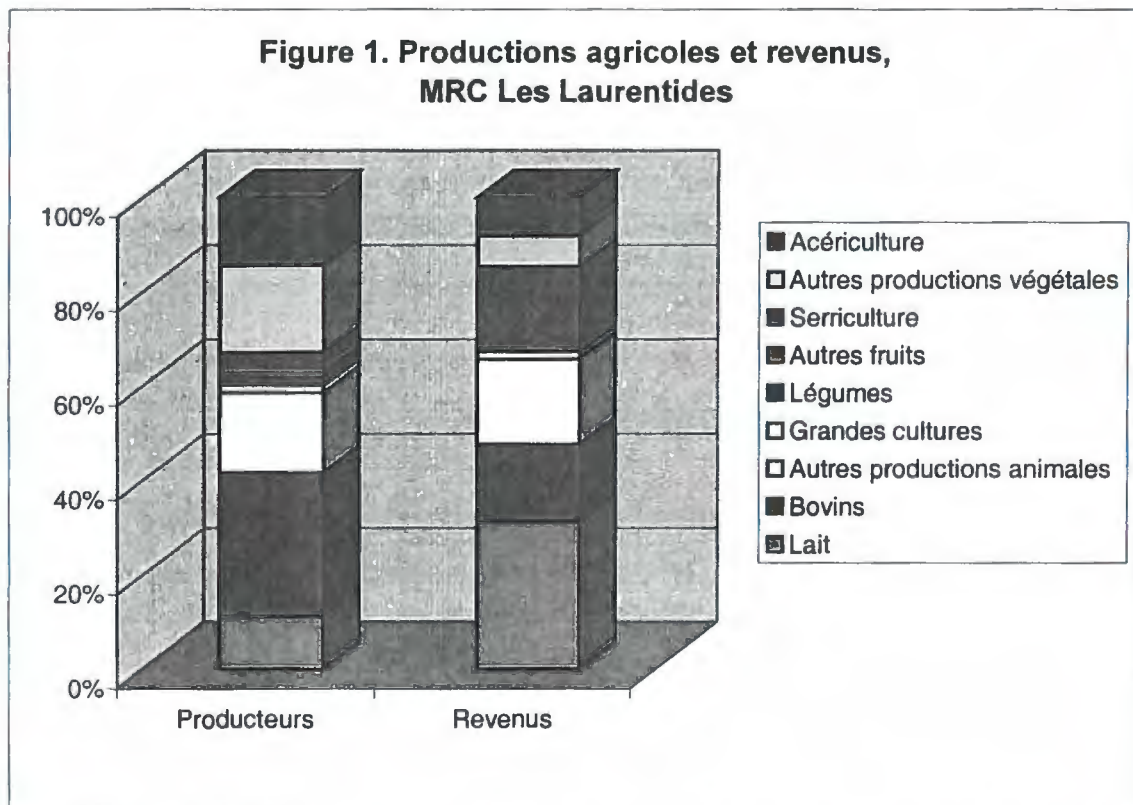
de terre visée par la déviation se situe entre le mont Labelle, un ancien centre de ski, et la partie urbanisée de la municipalité à l'ouest de la rivière Rouge.

Le tracé sous étude traverse des sols de catégorie 7 dans sa partie sud, et de catégorie 3 à l'extrémité nord. Les sols de catégorie 7 sont peu propices à l'agriculture, mais peuvent receler un potentiel acéricole. Par ailleurs, les sols de catégorie 3 offrent un bon potentiel pour diverses cultures.

Ces sols se répartissent en trois catégories pédologiques. La majeure partie du corridor s'étend au travers de sols Lakefield et Saint-Faustin, qui offrent peu de possibilités agricoles. Par contre, les sols Brébeuf conviennent parfaitement à l'agriculture, plus particulièrement pour les cultures mixtes. Ce sont ces sols que l'on retrouve au sud du tracé, et où se trouvent quelques exploitations agricoles.

La région de Labelle est comprise dans une zone d'unités thermiques variant de 1 800 à 1 900 UTM.

3.3 L'évolution du milieu agricole de la MRC Les Laurentides

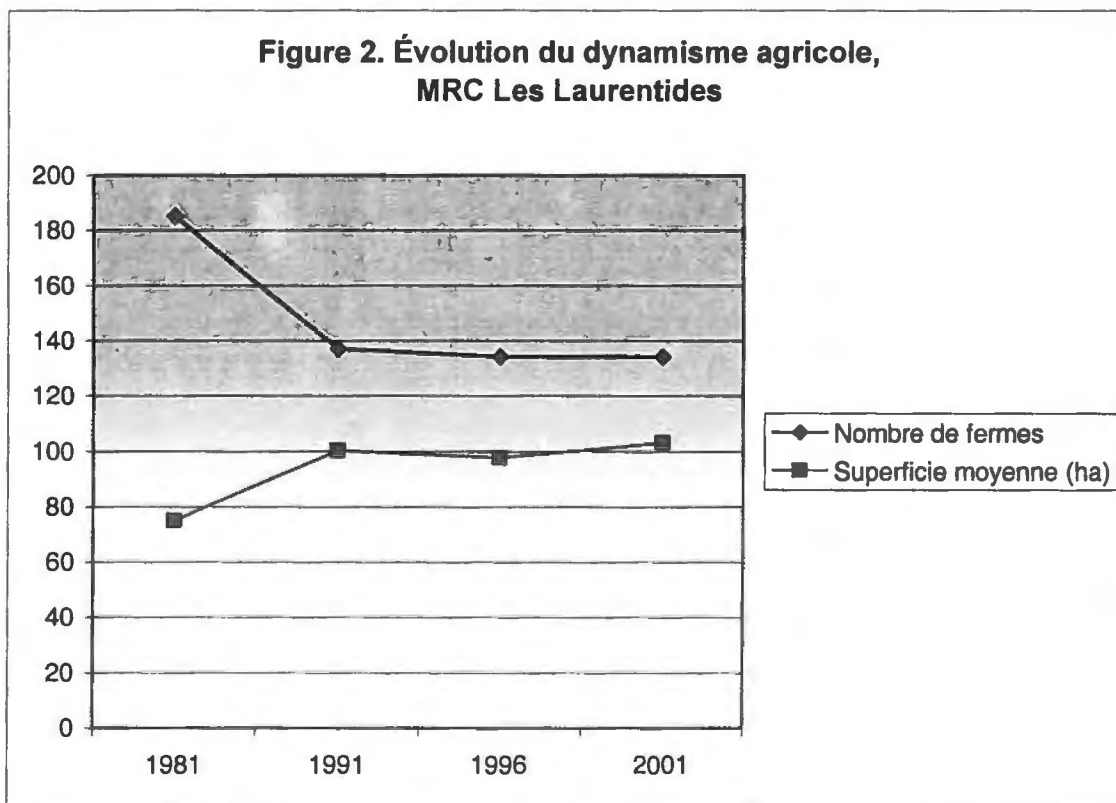


Source : MAPAQ 2000

La figure 1 montre que les principales productions agricoles de la MRC sont l'élevage bovin, les autres productions animales (excluant la volaille et le porc),

ainsi que le lait. Ces trois productions regroupent plus de la moitié des exploitations. Quelques productions se démarquent quant au ratio producteurs / revenus. Par exemple, avec seulement 4 % des producteurs, la serriculture produit 14 % des revenus agricoles de la MRC. Les treize producteurs laitiers génèrent quant à eux 31 % des revenus.

En résumé, les productions animales occupent 58 % des entreprises, et génèrent 64 % des revenus, alors que 42 % des entreprises de productions végétales ont 36 % des revenus.



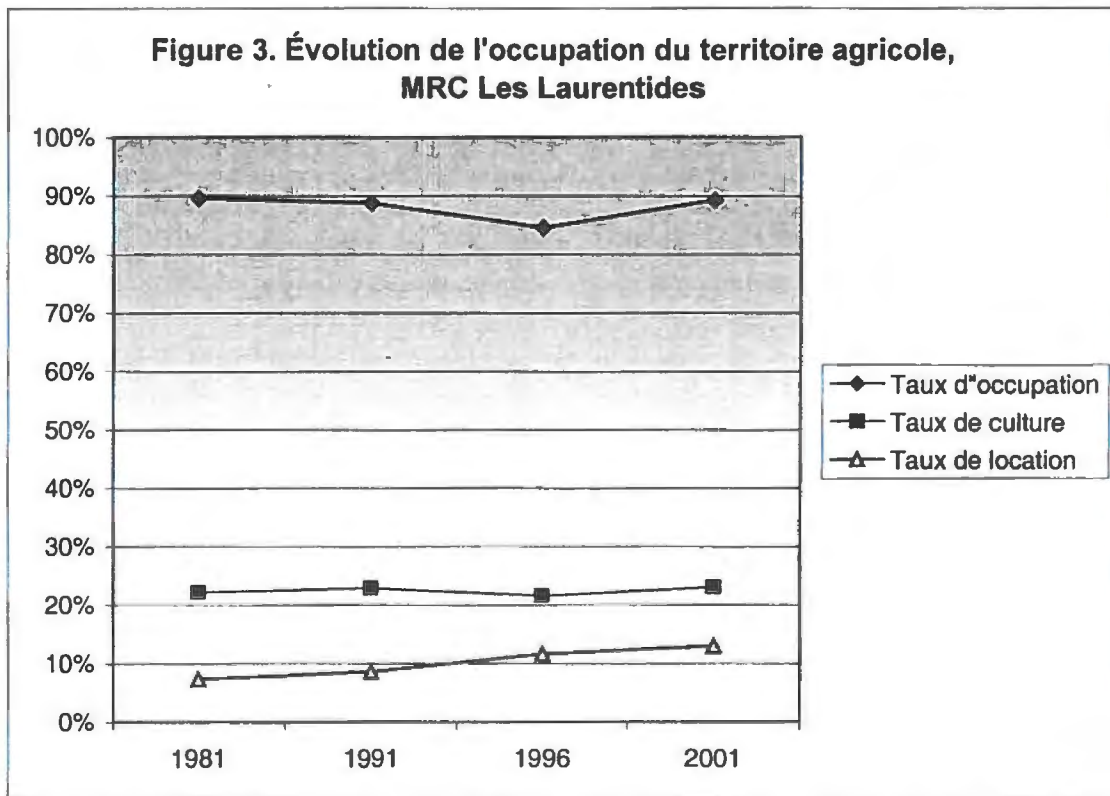
Source : Statistique Canada, Recensements agricoles 1981, 1991, 1996, 2001

D'autres données nous permettent d'évaluer le dynamisme agricole de la MRC Les Laurentides au cours des deux dernières décennies. La figure 2 montre l'évolution du nombre de fermes ainsi que leur taille moyenne, alors que la figure 3 précise l'occupation du territoire agricole par les exploitations.

L'agriculture de la MRC Les Laurentides se distingue par les constats suivants :

- Après avoir connu une diminution, le nombre de fermes dans la MRC s'est stabilisé, juste sous la barre de 140 entreprises (Statcan).
- De même, la superficie moyenne des entreprises est demeurée stable, autour de 100 hectares depuis les dix dernières années (Statcan).
- Consolidation de l'agriculture dans la MRC Les Laurentides.

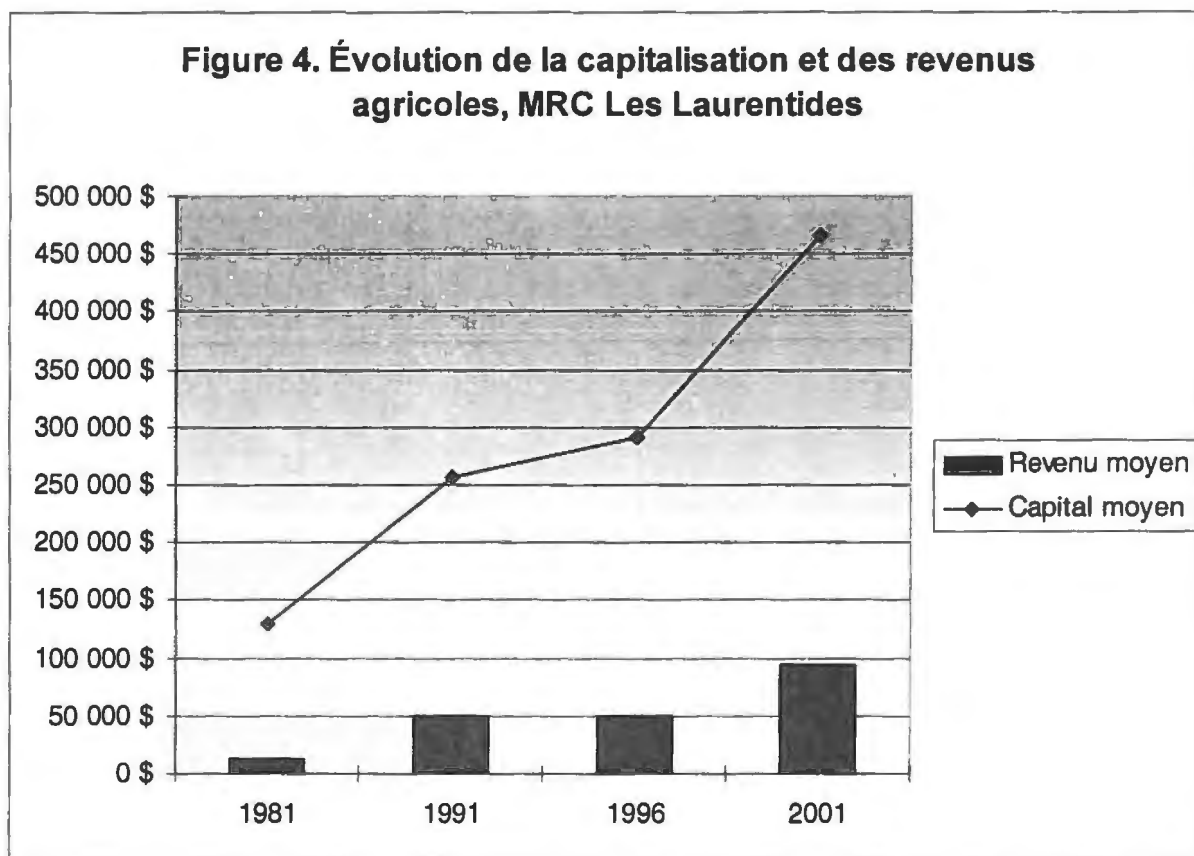
- Le taux d'occupation de la zone agricole de la MRC Les Laurentides est de 89 %. En comparaison, la moyenne québécoise est de 52 %, alors que la région administrative Laurentides montre un taux de 67 %. La zone agricole est donc intensément utilisée.
- Les superficies cultivées sont demeurées stables au cours des vingt dernières années, ce qui témoigne du dynamisme de l'agriculture dans la région.
- Les taux de location connaissent une progression très sensible de un pour cent sur cinq ans, bien en deçà des taux enregistrés ailleurs.
- Les revenus moyens des entreprises agricoles ont connu une hausse spectaculaire de 91 % entre 1996 et 2001.
- Les capitaux ont eux aussi vu une progression de 60 % depuis 1996, ce qui s'inscrit dans une tendance lourde. Cette hausse est supérieure à la moyenne québécoise de 42 %, ainsi qu'à celle de la région administrative Laurentides, qui est de 34 %.



Source : Statistique Canada, Recensements agricoles 1981, 1991, 1996, 2001

Comme l'illustre la figure 4, la capitalisation des entreprises agricoles de la MRC a considérablement augmenté au cours des dernières décennies, ayant connu un essor particulier depuis 1996. Les revenus ont quant à eux connu une augmentation de 91 % au cours de la même période. Cela confirme les tendances à la consolidation de l'agriculture observées auparavant, tels le nombre de fermes et l'augmentation de leur taille moyenne. Si les indicateurs

d'utilisation du sols nous renseignent quant à la vitalité de l'agriculture dans l'espace local, la capitalisation et les revenus témoignent du dynamisme des exploitations agricoles.



Ces données nous permettent d'affirmer que l'agriculture de la MRC Les Laurentides prend de l'importance, aussi bien quant à ses rendements qu'aux montants investis dans les fermes. Le nombre et la taille des exploitations se sont stabilisés. La capitalisation des entreprises agricoles a augmenté, ce qui se traduit aujourd'hui par une hausse des revenus. Les productions se diversifient. De plus, le fort taux d'occupation de la zone agricole décrétée démontre du dynamisme de l'agriculture. Un grand nombre d'exploitants ne se trouvent pas en zone agricole. Finalement, la proximité du pôle touristique de Tremblant offre certains débouchés pour des productions novatrices. Parallèlement aux exploitations traditionnelles liées à la production laitière et à l'élevage bovin, on assiste à l'émergence d'une variété de petites entreprises qui oeuvrent dans l'horticulture (légumes, fleurs, fruits), la culture en serre ainsi que dans d'autres élevages.